

Compte rendu de la réunion du vendredi 17 septembre 2021

La Présidente ouvre la séance à 20h50

Présents : 9

Absents : Christine GROLIER, Fabien FOURNIER

La secrétaire de séance est. Delphine COMAYRAS

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du 29 juillet 2021
2. Participation au projet MERISIER porté à l'échelle du Parc afin d'accompagner la rénovation énergétique des écoles et des bâtiments publics.
Après délibération, l'accord est voté à l'unanimité. Ce projet permettra une aide pour l'étude énergétique ou le matériel (comme par exemple un dispositif pour programmer le chauffage) mais pas pour les travaux.
3. Gîte rue Mons Jovis
 - Loyer : Après délibération, le loyer a été fixé à 180 € par mois. (approuvé à l'unanimité par le conseil)
 - Travaux cheminée : le ramonage va être réalisé par une entreprise. Le gainage de la cheminée va être étudié.
4. Epicerie-restaurant
Après offre au mandataire judiciaire Maître DAUVERCHAIN, le matériel a été vendu à une personne intéressée par la reprise du commerce.
Le fonds de commerce n'ayant reçu aucune offre de reprise, le bail a été résilié par Maître DAUVERCHAIN. Il revient donc à la commune.
3 candidats se sont présentés pour la reprise du commerce.
5. Récupération de la licence 3
La licence 3 a été proposée à la vente par le mandataire judiciaire mais nous tenons à la récupérer. Pour l'instant nous n'avons pas de réponse.
6. Achat d'une licence IV
La Mairie pourrait acheter une licence IV qui serait mise à disposition de l'épicerie-restaurant et des associations. Il serait peut-être judicieux que l'épicerie-restaurant possède également une licence 3.
7. Habitations légères
Une réunion sera spécialement programmée pour traiter ce sujet-là et permettre d'adopter une ligne directrice.
8. Demande de recours gracieux DP 01215321G0010
Le propriétaire de la parcelle D277 a déposé un recours gracieux afin d'annuler la décision de refus d'implantation d'un bâtiment prise par le conseil municipal ainsi que par Aveyron Ingénierie.
Le conseil est défavorable à ce recours à 8 voix pour et 2 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

- a. Projet Ecole/Mairie : une réunion de travail aura lieu avec les architectes le mardi 21 septembre. Seuls les élus de la commission travaux y assisteront.
- b. Parcelle F891 du lotissement : la personne intéressée ne veut plus acheter le terrain. L'étude géotechnique prévue sera tout de même faite car elle sera valable pendant 20 ans. On attendra que l'implantation soit réalisée au niveau des autres lots afin de tout faire en même temps.
- c. Enquête téléphonie mobile : un recensement des problèmes va être effectué.
- d. Vente à emporter : Laura BOUDES crée, d'ici quelques jours, un service « food truck ». Elle a demandé l'autorisation de stationner sur la place près du château à Montjoux. Un accord entre elle et les futurs épiciers/restaurateurs sera passé afin de ne pas engendrer de concurrence.
- e. Logement HLM « Maison de Gaston » : une nouvelle famille va bientôt s'installer. Le terrain communal mitoyen n'étant pas compris dans la location HLM, la Mairie établira un bail afin que les locataires puissent en bénéficier et que cette parcelle soit laissée propre à leur départ.
- f. Entretien des cimetières : Des personnes assistant à la réunion ont critiqué vivement l'état enherbé des cimetières pendant l'été.
Les membres du conseil leur ont rappelé que :
 - Les désherbants efficaces sont désormais interdits d'usage
 - Notre unique employé municipal chargé de cette tâche a, depuis 1 an, l'entretien hebdomadaire de 4 stations d'épuration (ce qui représente au minimum 2 jours) sans oublier les travaux divers souvent urgents.
- g. Eclairage public : le projet d'extinction de l'éclairage public la nuit est en attente de réponse du SIEDA.
- h. Roquetaillade : De la mousse est présente dans des rues du village. Des renseignements vont être pris quant à l'utilisation d'un produit pour la supprimer.
- i. Roquegel : un panneau pour signaler la chapelle sera commandé et posé
- j. Syndicat de l'eau : La Sogedo va devenir l'Aveyronnaise des Eaux. Deux nouveaux dépôts sont prévus : un à Salles-Curan et un autre à la Fouillade.
- k. Adressage : Une réunion d'information auprès des membres du conseil aura lieu très prochainement. Elle est organisée par le SMICA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40